

PROBLÈMES DE PÉDAGOGIE LITURGIQUE

L'IMPORTANCE d'un effort pédagogique au plan de la liturgie ne nous échappe certes pas : nous serions tentés plutôt de majorer la résistance que nos fidèles opposeront à un aménagement nouveau des assemblées dominicales, au point de ne plus voir clairement le but vers lequel nous devons tendre. Et cependant, à partir du moment où ce but est perçu dans sa netteté, nous risquons en sens inverse d'oublier les difficultés, de les minimiser et de vouloir atteindre ce but sans tenir compte des changements de mentalité qu'une telle réforme exige. Changements de mentalité qui ne peuvent s'accomplir que progressivement, par un travail d'éducation.

I. — ANALYSE DE LA MENTALITÉ ACTUELLE DES FIDÈLES

1. La première difficulté qui arrête nos paroissiens est un brisement sentimental, douloureux, et que nous devons bien comprendre. Certains fidèles, surtout âgés, éprouvent déjà de la peine à changer de chaise dans l'intérieur de leur église et à se regrouper près de l'autel comme on le leur demande : « Je me mets à la place où, enfant, j'avais toujours vu prier ma grand-mère », m'expliquait une bonne paysanne, qui formulait, je crois, une réaction assez commune. A plus forte raison entendrons-nous des plaintes et des regrets, lorsqu'il s'agira de délaisser, pour la messe, l'église où les générations anciennes sont venues prier, et de prendre d'autres chemins. Chez les ruraux, ces raisons du cœur sont plus fortes que celles de la raison. Il est vrai

que les jeunes participent moins à cette mentalité : ils ont moins le sens du passé que celui de l'avenir; c'est pourquoi nous pourrions commencer avec eux un travail qui n'est pas aussitôt possible avec les gens d'un certain âge. Mais ces derniers existent bel et bien : nous devons les éduquer progressivement; or, si nous leur demandons un sacrifice, il faut d'abord que nous en ayons perçu l'importance et le mérite, que nous sentions l'arrachement qui leur sera imposé. On ne leur fera accepter ce sacrifice qu'en leur montrant un plus grand bien et en leur faisant désirer celui-ci.

2. Un autre obstacle, qui n'est pas d'ordre affectif, met en cause inconsciemment la conception même de la liturgie. Il s'agit de savoir si le culte chrétien peut être offert aux fidèles par le prêtre en suivant la méthode du boucher qui passe à domicile, ou comme le bal et le cinéma qui obligent les gens à se déplacer, à se grouper. Dans la façon de présenter la vie chrétienne on a insisté à juste titre sur le caractère profondément personnel de nos relations avec Dieu, sur l'originalité incommunicable de cette intimité. Mais on a trop souvent délaissé cet autre aspect foncier, complémentaire, qui fait trouver le Christ dans l'Église et voir la présence du Seigneur dans l'assemblée. Les textes que nous avons lus précédemment des Actes des Apôtres et de la littérature chrétienne ancienne nous ont fait sentir la différence de mentalité qui existe entre l'antiquité et nos fidèles ruraux. La résistance qu'ils opposent *a priori* à un regroupement liturgique décèle une lacune dans leur attitude spirituelle; ils n'ont pas appris à déchiffrer les signes de Dieu : l'Église qui se manifeste, par l'assemblée, comme demeure de Dieu. D'ailleurs certains prêtres ont une façon de présenter l'effort communautaire qui manifeste la même indigence : notre souci de communauté doit dépasser le plan humain, il fait partie de la mission que le Seigneur nous a donnée, loin d'être simplement la réponse aux tendances de l'homme d'aujourd'hui.

3. Le mal est peut-être parfois plus profond encore. Dans certains cas, on peut se demander quelle idée nos fidèles se font du sacerdoce et du culte chrétien. En caricaturant, et bien sûr toute caricature est injuste, on craindrait que pour eux le prêtre chrétien ait succédé purement et sim-

plement au druide, dans des fonctions rituelles répondant aux mêmes instincts religieux. Non que cette attitude soit à méconnaître ou à condamner en tout, puisque ç'a toujours été le souci de l'Église de christianiser les profondeurs de l'homme : nourris par les religions naturelles ou païennes, ces instincts demeurent chez le chrétien; s'ils ne sont pas redressés et assouvis dans l'Église il se dresseront bientôt contre la foi. Mais si la christianisation des instincts religieux est nécessaire, si elle doit accompagner l'implantation de l'Église, elle ne se confond pas avec elle : planter l'Église, c'est donner la foi, faire connaître le Christ, apprendre à contempler le Père, réaliser le Royaume de Dieu par le baptême et la réunion autour de l'eucharistie et de la hiérarchie. Dans cette perspective authentique, le prêtre ne sera plus considéré comme un fonctionnaire, appointé en vue de services précis et aux contours très limités, au même titre que le facteur et le garde champêtre. Malheureusement l'équivoque est entretenue même par les bonnes relations qui nous lient aux pouvoirs publics et les prestations qu'ils nous assurent dans le cadre des lois. D'où la nécessité d'une éducation de longue haleine, toujours à recommencer, profitant de toutes les occasions et de tous les contacts.

II. — PALIERS PROGRESSIFS DE REGROUPEMENT DES FIDÈLES

Première étape : les cérémonies exceptionnelles

On commencera par faire faire aux fidèles l'expérience du regroupement en vue de cérémonies exceptionnelles, pour lesquelles ne jouent pas les motifs d'opposition que nous venons d'analyser.

En effet, la messe dominicale, les enterrements, les mariages font partie de la « tradition » du village, de « ce qui s'est toujours fait », de ce que nos fidèles ont associé de façon étroite à un lieu donné : *leur* église. Mais ce qui est en dehors de cette tradition n'a évidemment aucune référence à leur église, à moins d'imprudences graves commises ces temps-ci par les curés. Libres de toute préjugé de comparaison avec le passé, nos fidèles peuvent alors découvrir

l'intérêt de cérémonies à plus grande échelle, de rassemblements où la vie passe. Énumérons-en quelques-uns.

1. *La vigile pascale.* Voilà une nouveauté radicale, à la condition que les curés n'en fassent pas déjà comme le symétrique de la messe de minuit de Noël et qu'ils ne se soient pas hâtés de la multiplier dans leurs paroisses, comme j'en connais, hélas! Profitons au contraire de la vigile pascale pour regrouper au centre les fidèles de tous les villages satellites : ils jouiront d'une cérémonie étoffée, vivante, où chacun joue son rôle, ils éprouveront la joie d'être réunis; le déplacement, l'animation du centre, le mouvement des voitures... tous ces éléments sociaux contribuent à souligner l'événement. J'ai pu le constater : dès le matin de Pâques, dans les annexes où la vigile n'était pas célébrée, chacun en a cependant des échos et en parle : elle a atteint tout le monde, même ceux qui n'y sont pas allés, beaucoup plus profondément que les cérémonies qui ont lieu sur place.

2. *La confirmation.* Si l'on évite, ce qui me paraît de plus en plus sage pédagogiquement et pastoralement, de lier confirmation et visite canonique, il est évident que la confirmation se célébrera à la paroisse centre. Jadis, elle n'avait lieu que dans les chefs-lieux de canton et n'attirait aucun adulte; mais la situation est aujourd'hui heureusement très différente. En effet, l'application des prescriptions du Code de 1918 a mis fin à cette parodie habituelle du parrainage qui faisait présenter tous les garçons par un seul parrain et toutes les filles par une seule marraine : chaque candidat devant être présenté par un répondant distinct, c'est tout un groupe de la paroisse qui se déplacera pour accompagner au centre les enfants à confirmer. Et d'ailleurs les parents eux-mêmes, lorsqu'on les intéresse vraiment comme on le doit à ce sacrement, désirent assister aussi à la cérémonie, et acceptent de se rendre au village centre.

3. *Les missions.* A la place des missions paroissiales locales, organisées par un curé isolé pour une paroisse isolée, le C.P.M.I. a montré l'utilité et l'efficacité de missions régionales, englobant dans un effort d'ensemble systématique un groupe de territoires qui constituent une unité humaine, et enserrant toutes les causes susceptibles d'in-

fluence sur la mentalité de ceux qui y habitent. C'est donc, par rapport aux classiques missions décennales, un événement extraordinaire permettant de faire du neuf; on pourra y créer un rythme alternant de réunions locales et de réunions régionales, à la condition du moins que l'on ait bien étudié au préalable le programme d'avenir des lieux de culte.

4. *Les pèlerinages locaux.* De plus en plus m'apparaît l'utilité pastorale de ces innombrables pèlerinages locaux que possèdent les diocèses de France. Certes, ils sont liés à des traditions discutables aux yeux des historiens, mais la démarche de piété qui pousse les fidèles vers un sanctuaire est indépendante des titres de son origine. Nous serions tentés de négliger ces pèlerinages, de les abandonner à leur routine traditionnelle, alors que nous pouvons les orienter de façon éducative. Or, ils permettront à de nombreux fidèles (et plus particulièrement aux plus traditionalistes et routiniers) de découvrir une ambiance communautaire si nous savons la créer, ce qui nous sera plus facile que dans leurs paroisses respectives parce qu'il y a plus de participants et un courant de prière intense; le style de la célébration liturgique qu'ils auront expérimenté ainsi deviendra à longue échéance un besoin.

5. *Les recollections et réunions de militants.* Les deux ou trois personnes plus ouvertes et plus généreuses qui constituent comme le premier noyau de militants ne feraient jamais, isolées dans leur village, la découverte de la prière intense, de la participation active à la messe comme elles en ont l'expérience bienfaisante au cours d'une réunion cantonale, recollection, journée ou veillée d'Action catholique. Là aussi se crée un besoin irréversible, d'autant plus important qu'il atteint la portion la plus dynamique des paroissiens.

6. *Autres cérémonies exceptionnelles.* D'autres motifs de rassemblement supra-paroissial se présentent encore, qu'il faut utiliser pour contribuer au même climat : fêtes de vocations, congrès eucharistiques, ordinations, etc. Mais il faudrait s'astreindre rigoureusement à ne jamais organiser ces cérémonies exceptionnelles dans des lieux de culte destinés à être privés dans l'avenir de l'assemblée dominicale. Il n'est pas jusqu'aux rassemblements régionaux et diocésains

qui ne soient susceptibles d'aider notre œuvre d'éducation, non pas, bien sûr, s'ils sont des académies de conférences, comme c'était courant jadis, mais dans la mesure où ils permettent de regrouper les fidèles et leur font prendre conscience que, par-delà la diversité des lieux, ils ne forment qu'une même Église, ont le même esprit, les mêmes soucis, la même prière. Il est à craindre que l'on cède parfois trop à la tentation de faire des rassemblements spectaculaires, alors que nous devons développer le sens d'Église chez nos chrétiens, leur permettre l'expérience de belles assemblées priantes.

Seconde étape : distinguer entre les divers actes du culte

La seconde étape exigera une analyse des divers actes liturgiques ordinaires de la paroisse, pour déterminer quels sont ceux qui doivent absolument être réservés à la paroisse centre, et ceux qui peuvent être maintenus dans les villages satellites dont les églises ne seront plus paroissiales. Cette analyse doit aboutir à des décisions pleines de souplesse et de tact, facilitant par là la mise en œuvre du plan d'ensemble.

La messe dominicale, nous l'avons vu avec évidence, doit être réservée strictement au centre, moins par suite des nécessités brutales venant du petit nombre de prêtres que parce qu'elle doit être une véritable assemblée, un regroupement en un lieu unique.

Mais rien n'empêchera que l'on conserve aux autres églises le rôle de chapelles de quartier. Et surtout elles demeureront comme chapelles de cimetières. En effet, on continuera d'ensevelir les morts dans les cimetières locaux. Or, il n'y a aucun inconvénient, tout au contraire, à dissocier le culte funèbre du culte dominical. La cérémonie funèbre intéresse surtout une famille ou un groupe de familles; même si elle réunit toutes les familles d'une paroisse, ce n'est pas l'assemblée au sens strict du terme : ce serait une erreur de traiter une messe de morts comme une liturgie para-dominicale.

Pour les baptêmes, il sera bon qu'à certains jours du moins ils soient célébrés à l'église du centre, ne serait-ce

que pour leur donner plus de solennité. Mais, de soi, rien n'empêche que l'on continue de baptiser dans les églises qui cessent d'être paroissiales, puisque le Code laisse à l'évêque cette possibilité (cf. c. 774, § 2).

La communion solennelle devra, à plus ou moins longue échéance, être réservée à l'église centre : c'est une cérémonie qui suppose l'assemblée réunie et qui exige un déploiement de fête. Mais on n'oubliera pas qu'elle est un des actes « saisonniers » de la vie chrétienne et familiale : il ne sera pas surprenant qu'elle provoque de ces réactions sentimentales qui font obstacle au regroupement; la fille, diront les parents, doit faire sa communion dans l'église où l'ont faite sa mère et sa grand-mère.

A.-G. MARTIMORT.